



## **RAPPORT FINAL**

Projet PSD183038

*Projet de mobilisation des Producteurs de grains de l'Est du Québec*

**Producteurs de grains de l'Est du Québec**

Décembre 2022

Québec 

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	3
Partie 1. Mise en contexte .....	4
Partie 2. Constats .....	5
Partie 3. Évolution du projet .....	6
Partie 4. Livrables.....	8
Partie 5. Diffusion de l'information .....	13
Partie 6. Activités parallèles au projet mobilisation .....	15
6.1 Colloque Céréales à paille et canola (8 <sup>e</sup> édition).....	15
6.2 Projet lin .....	15
6.3 Projet panic érigé.....	17
6.4 Filière chanvre .....	18
Partie 7. Conclusion .....	20

## Remerciements

---

Les Producteurs de grains de l'Est du Québec remercient vivement **le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)** pour sa contribution au financement du projet.

Les membres du comité de suivi sont :

- M<sup>me</sup> Josiane Thériault, agronome, Groupe Pousse-Vert
- M. Ayitre Akpakouma, MAPAQ, Direction régionale Bas-Saint-Laurent
- M. Francis Couette, Producteurs de grains de l'Est du Québec
- M. Éric Pagé, secrétaire des Producteurs de grains de l'Est du Québec
- M. Salah Zoghliami, conseiller aux affaires agronomiques, Producteurs de grains du Québec

## Partie 1. Mise en contexte

---

La production céréalière est un levier important dans le développement économique de l'Est-du-Québec (regroupant Chaudière-Appalaches, Rive-Nord de Québec, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-les-Îles). Le territoire est vaste et rend difficile le regroupement de l'offre de certaines productions. Avec de faibles volumes dispersés, la garantie recherchée par les acheteurs d'une offre stable et régulière n'est pas sûre. Ainsi, les producteurs se trouvent pénalisés par cette réalité, malgré le potentiel pédoclimatique favorisant certains grains de productions de niche (sarrasin, avoine nue...), de cultures émergentes (caméline, quinoa...), des productions agroindustrielles (lin, chanvre...) ainsi que la production sans gluten et la régie biologique.

Des initiatives favorisant les circuits courts et militant en faveur d'un soutien des productions recherchées par les transformateurs aussi bien dans ces régions qu'ailleurs au Québec se concrétisent. Un projet avait été mis sur pied en 2016 pour qu'une ressource entame la recherche de solutions adaptées aux problématiques de mise en marché et de production propres aux régions éloignées. Le projet actuel vise à continuer ce travail de longue haleine et à mener les différents acteurs de la chaîne à des pistes de solutions communes.

## Partie 2. Constats

---

Il y a à peine deux décennies, les producteurs de l'est et du nord de la province ne pouvaient cultiver du maïs ou du soya, car les conditions pédoclimatiques n'étaient pas favorables aux cultures exigeant de longues saisons de croissance. Même les coûts de transport pouvaient constituer une contrainte avec l'étendue de ce territoire du Québec. La situation a évolué, car de nouvelles variétés nécessitant moins d'unités thermiques pour se rendre à maturité sont maintenant commercialisées, permettant de faire de l'ensilage de maïs ou du soya pour l'alimentation animale.

Les changements climatiques sont même parfois bénéfiques pour certaines plantes, mais l'irrégularité des saisons de culture commence à influencer la gestion des entreprises agricoles. Par exemple, au Bas-Saint-Laurent, les sécheresses de 2018, 2019 et 2020 ont modifié les plans de cultures. La pénurie de fourrages n'encourage plus l'introduction de cultures émergentes dans une rotation, car dans beaucoup de cas dans cette région, c'est l'ensilage de graminées destinées initialement à la production de grains qui est devenu l'alternative aux besoins alimentaires des troupeaux.

Les intervenants dans le domaine agricole affirment pourtant que la production de grains de spécialité et de cultures émergentes a un fort potentiel d'implantation dans les régions ayant moins de 2250 unités thermiques. C'est vrai sur papier, mais le nombre d'entreprises agricoles souhaitant innover est plutôt restreint. Les gestionnaires ne souhaitent pas nécessairement être les précurseurs dans une nouvelle culture, surtout quand les spécialistes (agronomes, techniciens, chercheurs, etc.) ne sont pas présents sur le terrain pour les accompagner adéquatement. Le risque financier pèse plus lourd que l'innovation dans la prise de décision. Peu de programmes supportent adéquatement ces initiatives, tant sur le plan financier que technique.

Par conséquent, le *Projet de mobilisation des Producteurs de grains de l'Est du Québec* prenait tout son sens lorsque l'on regarde les nombreux défis d'organiser une filière efficace, fonctionnelle et rentable.

### Partie 3. Évolution du projet

Dans sa forme initiale, le *Projet de mobilisation des Producteurs de grains de l'Est du Québec* était ambitieux. La ressource allouée au dossier ne pouvant consacrer autant d'heures que prévu lors de l'acceptation du projet, une stratégie devait être mise en place pour mener à bien quelques actions concrètes. Le repositionnement des objectifs et des livrables fut autorisé par le MAPAQ le 18 octobre 2022 afin de concorder avec notre réalité sur le terrain de rendre à terme certains livrables prioritaires.

Comparatif des objectifs visés avant et après modifications :

Projet initial	Ajustement
Diversifier la production de grains dans l'Est	Aucun changement
Produire une liste des cultures émergentes cultivées dans les régions ciblées	Retrait
Colliger l'information détaillée sur les offres	Retrait
Faciliter la commercialisation en regroupant les offres de production	Aucun changement
Créer un historique d'inventaire de l'offre : évolution des productions et des tendances de production	Retrait
Faire la promotion des productions auprès des acheteurs clés et démystifier leurs attentes en termes de produits, quantité et qualité de sorte à saisir les différentes opportunités de marché	Offrir une tribune sur le site Web pour permettre aux acheteurs de grains de spécialité d'afficher leurs besoins ainsi que leurs attentes en termes de produits, quantité et qualité
Tenir un registre des besoins et critères des différents acheteurs (volumes, critères de sélection, escompte, méthode de livraison) ainsi que leur méthode d'échantillonnage selon les grains recherchés	Retrait
Créer ou adapter les contrats types établis par le groupe de concertation à la réalité des types de grains et de marché pour encourager leur utilisation	Retrait
Identifier les entreprises possibles pour faciliter le regroupement des offres (espace de stockage, séchage, analyse, etc.)	Offrir une tribune sur le site Web pour permettre aux entreprises d'offrir des services complémentaires (espace de stockage, séchage, analyse, etc.)
Valoriser les productions de la région et implanter des cultures émergentes adaptées à ses conditions pédoclimatiques, en dynamisant le transfert des connaissances et contribuant à outiller les entreprises pour accéder à l'information et l'innovation via le répertoire	Retrait
Soutenir le développement de la filière de lin et de l'usine de transformation de fibre	Aucun changement

Comparatif des livrables avant et après modifications :

Projet initial	Ajustement
Tour d'horizon des sites Web comparables incluant leurs points forts et faibles	Retrait
<p>Publication d'un site Web regroupant les répertoires de l'offre et demande des produits et un répertoire des services qui auront été développés. Cela inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un registre de l'offre de chaque grain de spécialité incluant les détails des caractéristiques, classement et région de provenance (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Chaudière-Appalaches, Rive-Nord de Québec)</li> <li>• Un répertoire des acheteurs (incluant les acheteurs intermédiaires) de grains de spécialité contenant les critères de sélection, les modalités (transport inclus, nettoyage, etc.) des régions ci-haut mentionnées</li> <li>• Une fiche de référence listant les différents intermédiaires qui offrent le service de stockage, nettoyage, criblage, séchage, transport, etc. par région</li> </ul>	<p>Publication d'un site Web regroupant les répertoires de l'offre et demande des produits et un répertoire des services qui auront été développés. Cela inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un babillard d'affichage pour les producteurs de grains de spécialité qui n'ont pas réussi à vendre leur récolte à l'avance (par contrat). Les annonces contiendront toutes les informations nécessaires afin de permettre aux acheteurs d'avoir une vue d'ensemble.</li> <li>- Un babillard d'affichage pour les acheteurs de grains de contenant les critères de sélection et les modalités (transport inclus, nettoyage, etc.).</li> <li>- Une section listant les différents intermédiaires qui offrent le service de stockage, nettoyage, criblage, séchage, transport, etc. par région.</li> </ul>
Des visuels des présentations aux différents partenaires et des comptes-rendus des rencontres et activités de diffusion (date, lieu, participants). Ces informations seront transmises au comité chargé de superviser le projet au fur et à mesure de leurs réalisations afin qu'il puisse faire un bon suivi.	Les informations seront transmises au comité chargé de superviser le projet au fur et à mesure de leurs réalisations afin qu'il puisse faire un bon suivi de l'avancement des livrables.
<p>Rapport de mi-mandat et rapport final incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre référence des différents services-conseils disponibles,</li> <li>• Un mécanisme de fonctionnement entre les différents partenaires et le rôle de chaque partenaire</li> <li>• Les canaux de vulgarisation et surtout un plan de mise en œuvre des différentes actions prioritaires</li> </ul>	<p>Rapport de mi-mandat et rapport final incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie de diffusion de l'information afin de soutenir et d'augmenter l'utilisation du site Web <a href="http://www.pgeg.org">www.pgeg.org</a> après la fin du projet subventionné</li> </ul>
Présentation du rapport final à tous les partenaires	Aucun changement
Diffusion du rapport final sur les sites des différents partenaires, lors de colloques sur les céréales, journées régionales, etc.	Diffusion du rapport final sur les sites des différents partenaires
	Organiser une activité virtuelle enregistrée afin de faire connaître le site et son fonctionnement. De cette façon, il sera facile de rendre disponible l'information dans des événements stratégiques ou directement sur le Web.

## Partie 4. Livrables

---

### Sondage des acheteurs

En juin 2022, 69 entreprises achetant des grains furent rejointes pour comprendre leurs besoins. Le sondage téléphonique avait comme objectifs de connaître les achats actuels par catégorie y compris les volumes associés :

- Céréales biologiques ou non pour consommation humaine :
  - Orge biologique
  - Avoine nue ou pour le gruau
  - Seigle
  - Blé biologique
  - Épeautre
  
- Grain de spécialité :

• Caméline	• Chanvre	• Fèverole
• Lentilles	• Lin	• Pois
• Quinoa	• Sarrasin	• Sorgho
• Tournesol		

De ce groupe, seulement 18 entreprises achetaient des grains de spécialité de façon récurrente, mais avec un différentiel de volume extrême (de 4 tonnes par an à plus de 1 000 tonnes). Dans l'analyse des données, on constate que les micro-brasseries et les distilleries sont à la recherche de grains locaux. C'est un marché qui offre des opportunités intéressantes pour les producteurs, mais les volumes ne sont pas énormes et fluctuent en fonction des volumes de brassage. Ce marché était quasi inexistant jadis et l'achat local leur tient de plus en plus à cœur. La demande pour l'orge brassicole, l'avoine nue et le seigle pourra facilement être comblée par des producteurs locaux, car les techniques culturales sont maîtrisées.

Certains commentaires d'acheteurs laissent entendre qu'il y a quand même des défis dans les cultures au Québec que les marchés extérieurs n'ont pas. Par exemple, les lots achetés n'atteignent pas les critères de l'Ouest canadien par rapport au poids spécifique, au taux de protéine ou à l'indice de chute. De plus, la qualité est très variable d'une année à l'autre, d'une région à l'autre, et d'un producteur à l'autre. Il est difficile d'obtenir des lots d'une qualité uniforme et en grande quantité d'un seul producteur.

Les meuneries sont particulièrement à la recherche de grains biologiques et c'est là que réside tout le défi. Par exemple, un moulin achète présentement 1 000 tonnes de grains biologiques par an et il considère être un petit joueur sur le marché. Lorsqu'on lui parle d'une plate-forme pour repérer des producteurs pour s'approvisionner plus facilement, il est emballé par l'idée.



À vrai dire, tous les entrepreneurs contactés aimaient l'idée de pouvoir se rendre sur un site Web pour trouver de nouvelles relations d'affaires. Bien que le temps consacré soit restreint pour parcourir les annonces, ces derniers reconnaissent que la grande flexibilité de ce concept était avantageuse versus devoir passer des appels pour dénicher des lots répondant à leurs besoins. En plus, lorsqu'on leur précisait qu'il n'y aurait pas de frais pour afficher leurs annonces, leur volonté de participer était indéniable. Il faut être conscient, selon les entreprises sondées, qu'il n'y avait aucune garantie pour eux de combler leurs besoins via notre futur site Internet. Chose certaine, ils allaient pouvoir développer de nouvelles relations d'affaires plus facilement.

## Site Web [www.pgeq.org](http://www.pgeq.org)

Le 4 novembre 2022, le site Internet était officiellement mis en ligne. L'hébergement et les mises à jour se font à partir de la plateforme Web JIMDO. À partir de la page d'accueil, différents volets sont accessibles (flèche rouge) :

- Accueil
- Annonces
- Actualités



Figure 1. Imprime écran de la page d'accueil de [www.pgeq.org](http://www.pgeq.org)

Pour faciliter la tâche, dès que la page est générée à l'écran, les vendeurs ou les acheteurs de grains peuvent aller cliquer sur le bouton Vendre des grains ou Acheter des grains (flèche bleue). Dès lors, une nouvelle page s'ouvre pour se rendre sur le questionnaire monter à partir de Office Forms.

Les renseignements demandés pour les vendeurs sont :

- Nom de l'entreprise
- Nom du contact
- Courriel
- Téléphone
- Région administrative
- Municipalité où se trouvent les grains
- Type de grain de spécialité
- Cultivar (facultatif)
- Certification biologique
- Quantité approximative disponible en tonnes (facultatif)
- Prix minimum demandé en \$ CAN / tonne (facultatif)
- Autres informations utiles (facultatif)

Les renseignements demandés pour les acheteurs sont :

- Je suis une entreprise détenant un permis d'acheteur délivré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)
- Nom de l'entreprise
- Nom du contact
- Courriel
- Téléphone
- Type de grain de spécialité recherché
- Cultivar (facultatif)
- Certification biologique
- Quantité approximative recherchée en tonnes (facultatif)
- Prix minimum offert en \$ CAN / tonne (facultatif)
- Autres informations utiles (facultatif)

Lorsque le formulaire est soumis, un courriel est généré à [ygosselin@upa.qc.ca](mailto:ygosselin@upa.qc.ca) pour effectuer un suivi et créer une fiche. Cette dernière est en réalité un canevas pouvant intégrer l'ensemble des informations pouvant ensuite être exportées en JPEG. L'entreprise devra toujours remplir un questionnaire par produit, afin de pouvoir afficher des annonces individuelles. Une annonce erronée pourra être mise à jour si un appel ou un courriel est effectué à la personne-ressource identifiée sur le site. Chaque annonce est numérotée, ainsi il sera facile de l'identifier, la modifier et la republier sur le site. Les coordonnées sont affichées à la fin de la page d'accueil et dans la section ACCUEIL => CONTACTEZ-NOUS.



Visitez le site  
pgeq.org

## À VENDRE

- Type de grains: Avoine
- Cultivar (facultatif): Nicolas
- Certification biologique: Oui
- Quantité approximative disponible (tonnes): 140
- Prix minimum demandé (\$ can/tonne): 600
- Avoine de couleur blanche, 50 hectolitre, 15 % d'humidité

### CONTACTEZ LE VENDEUR

Ferme Franscal  
Francis Caouette  
fermefranscal@gmail.com  
418 631-6317

Date de publication: 25 nov 2022  
Numéro de l'annonce: 001



Figure 2. Exemple d'une annonce de grains à vendre

Les annonces sont classées en ordre alphabétique par espèces. Dans la section ANNONCES, le visiteur retrouve une arborescence pour faciliter la recherche (figure3). Les annonces sont datées afin de pouvoir les éliminer facilement. Par exemple, dans le cas où le gestionnaire du site n'aurait pas de retour une fois la transaction conclue.

Un producteur ou un acheteur doit absolument faire des annonces individuelles pour chacun de ses lots.

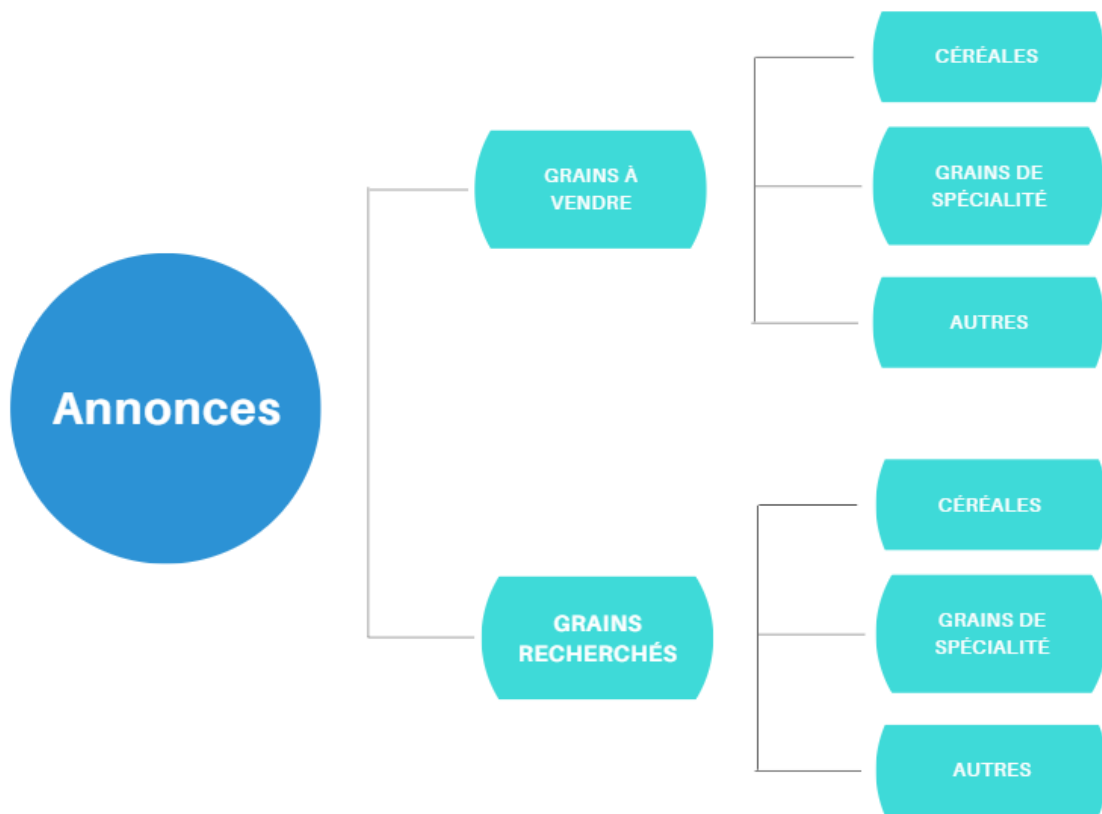


Figure 3. Embranchement de la section ANNONCES

Il faut comprendre que toutes les opérations sont manuelles. L'efficacité du site est basée sur une ressource interne aux Producteurs de grains de l'Est du Québec dédiée à la maintenance.

La section ACTUALITÉS permet aux visiteurs de consulter les sujets de l'heure. On y retrouvera :

- Colloques
- Congrès
- Sortie de nouveaux guides de production
- Lien vers d'autres sites partenaires ou même YouTube.

## **Partie 5. Diffusion de l'information**

---

### **21 juin 2022**

Le chargé de projet fut invité par le conseil d'administration des PGEQ afin de connaître l'avancement du projet mobilisation. Selon l'avis de certains élus, le projet semblait prendre du retard et peu de comptes-rendus leur étaient faits alors que les Producteurs de grains de l'Est du Québec étaient le porteur du dossier. Bien que le projet approuvé par le MAPAQ divergeait de la première mouture imaginée, il n'en restait pas moins qu'il était impératif d'aboutir à quelque chose de viable et d'utile pour les producteurs de grains de la région.

L'embauche d'une stagiaire a été approuvée afin de compenser le manque de disponibilité du chargé de projet. Ainsi, les questionnaires et les entrevues téléphoniques pourront lui être confiés.

Le président de PGEQ met l'emphase sur l'importance d'accélérer la mise en place du site Internet, car c'est le point crucial du projet. Cette plateforme est le livrable le plus important, car ce dernier offrira de la visibilité autant aux acheteurs qu'aux vendeurs. C'est ce réseautage virtuel qui permettra de développer l'émergence de nouvelles superficies de grains de spécialité.

### **5 octobre 2022**

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) souhaitaient connaître l'avancement du projet mobilisation. Une présentation sommaire a été faite à Étienne Lafrance, agent d'information sur les marchés des grains, afin qu'il puisse préparer le terrain auprès de l'UPA et des élus. Bien que le visuel du projet ne soit pas encore déterminé à ce stade, le concept du service offert aux acheteurs et vendeurs est arrêté. Il fut mentionné lors de cette rencontre que les PGEQ garderaient le plus longtemps possible la gestion du projet, même si l'aide financière du MAPAQ est échue. Le projet étant de portée provinciale, les PGEQ devront peut-être prendre le relais si la popularité du site Internet explose.

### **10 novembre 2022**

Le chargé de projet a été invité par Concertation Grains Québec à venir présenter la nouvelle plateforme Web. L'organisme travaille à saisir les opportunités de marché afin de générer de la valeur pour tous les maillons de la filière. Il souhaite également renforcer la concertation dans le secteur. La mission du projet mobilisation des PGEQ, avec un site Web permettant de créer des liens d'affaires, concordait avec leurs objectifs. Les participants à cette rencontre ont fait d'excellentes recommandations pour améliorer le fonctionnement du site.

### **23 novembre 2022**

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, un kiosque fut tenu afin de présenter le projet mobilisation à la centaine de délégués et invités. Les

producteurs pouvaient naviguer sur le site Internet et faire part de leurs remarques afin d'améliorer la version disponible en ligne.

## **2 décembre 2022**

Lors de la réunion du conseil d'administration de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, le chargé de projet a partagé l'existence de la nouvelle plateforme Web aux 26 membres présents. Bien qu'aucun support visuel n'ait pu être présenté faute de temps, l'ensemble de membres a pu obtenir les grandes lignes du fonctionnement et des objectifs visés.

Gilbert Marquis, Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent  
Christine Chénard, Desjardins Entreprises Bas-Saint-Laurent  
Normand Provençal, Coopérative de solidarité des producteurs d'agneaux du Québec (CSPAQ)  
Mario Handfield, Université du Québec à Rimouski  
Marie-Pierre Dufresne, Biopterre  
Alexandre Decoste, Colabor distributeur alimentaire  
Benoit Rioux, Financière agricole du Québec  
Christine Lavoie, Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ)  
Clermonde Lévesque, Ville de Pohénégamook  
Gabriel Belzile, Les Producteurs de Lait du Bas-Saint-Laurent  
Julie Pelletier, Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent  
Manon Cambefort, Groupe ADEL  
Marco Pigeon, Société coopérative agricole de Saint-Fabien  
Nancy Lavoie, La Coop Purdel  
Naomi Samuel-Leduc, La Corde d'achat  
Nicole Lavoie, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent  
Patrice Blais, Coopérative de développement régional du Québec  
Raphaël Rioux, Municipalité de La Rédemption  
Yvan Collin, Société d'aide au développement des collectivités (SADC)  
Amélie Hupé, Services Québec  
Denis Lévesque, Ministère de l'Économie et de l'Innovation  
Julie Desrosiers, CISSS du Bas-Saint-Laurent  
Anne Denoncourt, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Mélodie Mondor, Collectif régional de développement  
Nathalie Bédard, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Hugues Fiola, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

## **15 décembre 2022**

Le chargé de projet a été invité à venir présenter la plateforme Web [www.pgeq.org](http://www.pgeq.org) à la journée provinciale sur la mise en marché des grains biologiques. La mise en contexte du projet mobilisation, les résultats mis en place et le fonctionnement du site Internet ont été partagés avec l'assistance (60 personnes en présentiel et 40 en virtuel). Comme les présentations antérieures, l'initiative a été saluée par les participants et dès les minutes suivant la fin de l'évènement, des demandes ont été reçues afin d'afficher des offres.

## **Partie 6. Activités parallèles au projet mobilisation**

---

### **6.1 Colloque Céréales à paille et canola (8<sup>e</sup> édition)**

Le colloque a eu lieu le 8 janvier 2020 et avait pour thème « Pratiques optimales et gains améliorés ». Une cinquantaine de participants sont venus à Rivière-du-Loup pour assister à cinq conférences :

- La gestion des mauvaises herbes;
- Capsule sur les céréales d'automne ;
- Perspective des marchés des grains dans le contexte des guerres commerciales;
- Drainage : les conditions favorables et le gain lié;
- Les rotations de cultures.

Au moins 30 producteurs et intervenants écoutaient les présentations par Webdiffusion à partir de cinq régions (Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale-Côte-Nord, Saguenay Lac-Saint-Jean, Gaspésie-les-Îles et Abitibi-Témiscamingue). Les évaluations obtenues à la fin de l'activité prouvent que les sujets et conférenciers sont très appréciés. Des suggestions de sujets ont été fournies par les participants, offrant au comité organisateur de belles pistes de réflexion pour combler les besoins en formation des producteurs pour la prochaine édition. Toutefois, certaines conférences faisaient référence au soya et au maïs, ce qui a irrité quelques participants, car en effet, ce colloque est censé prioriser les céréales.

### **6.2 Projet lin**

Depuis 2009, plusieurs partenaires travaillent activement à mettre en place une chaîne de valeur agroindustrielle du lin au Bas-Saint-Laurent. Les travaux précédents ont permis de vérifier la faisabilité technique, agronomique et économique de ce projet. Le lin cultivé dans la région permet de produire une fibre technique de qualité. Cette fibre répond aux exigences de l'important marché des fibres naturelles (biomatériaux, matériaux composites, isolants naturels, etc.). Dans une chaîne de valeur, les entreprises agricoles produiront à la fois de la graine de lin et de la paille qui sera transformée dans une usine de défibrage située dans la MRC de La Mitis. Trois étapes importantes ont été franchies en 2020 :

- La création de la coopérative Innolin dont la mission est de coordonner le développement de la filière du lin;
- L'installation d'une usine pilote (mini-usine) de défibrage et la production d'échantillons de fibre de lin;
- Les premiers essais d'utilisation par l'industrie manufacturière, en partenariat avec des centres de recherche.

Le développement de la filière du lin passe maintenant par une phase de développement préindustriel.

Ce projet s'articule autour de 4 volets :

**VOLET 1 - Consolidation de la production de lin et de paille rouie**

- Faire la promotion de la culture du lin (avantages technico-économiques);
- Faciliter la vente du grain, développer l'expertise de production de paille rouie;
- Offrir un encadrement technique adapté;
- Signer des ententes de production de paille rouie attractives pour les membres de la coopérative.

**VOLET 2 - Optimisation du processus de défibrage et production d'échantillons de fibre**

- Optimiser le processus de défibrage pour diminuer le temps d'opération et améliorer la qualité produite;
- Rechercher et acquérir des équipements complémentaires;
- Former la main-d'œuvre;
- Mettre en place un processus de stockage, de traçabilité et de suivi de la production;
- Produire des échantillons de différents grades de qualité;
- Analyser des caractéristiques techniques de la production.

**VOLET 3 - Développement de marchés et tests de production manufacturière**

- Collaborer avec des centres de recherche et des créneaux d'excellence en matériaux biosourcés;
- Identifier et contacter des utilisateurs industriels;
- Vérifier l'intérêt pour les différents grades de fibre;
- Fournir des échantillons pour la réalisation de tests à petite échelle et pour des tests à grande échelle (test de marché);
- Réaliser une lettre d'intention pour des contrats d'approvisionnement.

**VOLET 4 - Mise à l'échelle du projet en mode industriel**

- Mettre à jour les données de production de lin, de paille rouie, de fibre et des autres sous-produits du défibrage;
- Sécuriser des contrats d'approvisionnement en fibre et les volumes de production de paille au champ;
- Élaborer un plan d'affaires et un plan de financement d'une usine en fonction des résultats obtenus dans les volets précédents.

À la fin de 2022, le projet lin n'est toujours pas complété, même si Innolin continue à remuer ciel et terre pour trouver des solutions. Les fonds sont presque tous dépensés et aucun débouché commercial n'a été trouvé pour la fibre. Une machine de défibrage plus industrielle sera nécessaire, car le modèle présentement à l'essai ne répond pas aux attentes. Le chargé de projet du projet mobilisation fut impliqué dans plusieurs démarches d'Innolin afin de créer une synergie entre les deux projets. C'est l'agent agricole de la MRC



de La Mitis qui supportait le développement de la filière lin, puisqu'il n'y avait pas de sommes réservées pour l'embauche d'un chargé de projet dédié.

Les heures d'implication dans ce volet n'ont pas été imputées dans le projet mobilisation, mais plutôt absorbées directement dans le fonds de commercialisation et développement de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

### **6.3 Projet panic érigé**

En 2022, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a été interpellée dans la création d'une nouvelle filière bas-laurentienne. La MRC du Témiscouata cherche à développer la culture du panic érigé sur des terres en friche afin de répondre au marché de substitution de la paille de céréales conventionnelles et biologiques. De plus, la fibre de panic érigé pourrait servir dans l'élaboration d'agromatériaux dans les domaines de la construction (produits isolants) ou de la restauration (barquettes alimentaires de type *fast-food*). Présentement, la culture est circonscrite sur de petites zones à travers le Québec, mais le marché pourrait se développer rapidement avec l'approche de la séquestration du carbone dans un contexte de changements climatiques. Cette plante a un fort potentiel et le marché de la semence pourrait bénéficier à certaines entreprises agricoles spécialisées. Le chargé de projet a été impliqué dans ce dossier pour suivre l'évolution des différentes démarches et actions des partenaires.

Les heures d'implication dans ce volet n'ont pas été imputées dans le projet mobilisation, mais plutôt absorbées directement dans le fonds de commercialisation et développement de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

## 6.4 Filière chanvre

Notre réseau de contacts nous a permis d'entreprendre des démarches sur de nouvelles cultures à fort potentiel industriel. Le défi en agriculture n'est pas de produire, mais bien de vendre ses récoltes à un prix permettant de couvrir minimalement ses coûts de production. Présentement, la filière du chanvre au Québec est surtout dédiée à la production de grains biologiques pour la consommation humaine. Cette culture est encore rentable malgré la compétition de l'Ouest canadien et plus récemment des États-Unis, mais la marge brute par tonne récoltée a déjà été plus élevée.

Une nouvelle filière essaie d'émerger dans le chanvre industriel, plus spécifiquement celui dont la vocation concerne les écomatériaux. La plante n'est pas récoltée pour ses graines, mais bien pour la tige qui sera défibrée pour faire différents isolants, du bioplastique ou, dans une moindre mesure, de la litière animale. Bien qu'un nombre grandissant de producteurs cultivent du lin pour sa graine, il n'y a pas « encore » de débouchés industriels à grands volumes au Québec pour sa paille qui reste un résidu de culture peu valorisé. Le chanvre est complètement dans une situation opposée. Un industriel (Nature Fibres) importe la fibre, car il n'y a pas de producteurs pour fournir la matière première. La technologie de défibrage est sur le point d'être mise en place. La première usine test entrera en fonction à l'automne 2021 à Saint-Roch-de-Richelieu. Une usine de 10 000 pieds carrés peut défibrer trois tonnes à l'heure, ce qui représente 800 ha en culture de chanvre annuellement.

Le comité de commercialisation et développement a organisé, le 10 juin 2021, une présentation en visioconférence afin de présenter la culture de chanvre en France. Cette filière industrielle exploite 10 000 hectares par an et fournit 75 % des besoins européens. La filière française du chanvre a mis en place des structures opérationnelles, mais elle a surtout su les faire évoluer pour s'adapter aux besoins. Elle met en synergie toute la chaîne de valeur, à partir de l'amont agricole jusqu'aux utilisateurs, particulièrement pour la filière de construction en chanvre. Elle permet également de fédérer les moyens, afin d'optimiser les ressources d'une filière de dimension encore beaucoup trop modeste et lui permettre de faire face à des développements ambitieux. Environ 50 producteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches ont écouté la présentation en direct ou en différé. Le conférencier a expliqué les méthodes culturales particulières du chanvre, car de semis à récolte, de nombreux défis existent pour obtenir du volume et de la qualité. Pour l'instant, il y a très peu de services professionnels offerts aux producteurs du Québec et démarrer une production à grande échelle serait un véritable défi.

Pourtant, si les producteurs mettaient sur pied une usine de défibrage multifonctionnelle, cette dernière pourrait traiter le lin, le chanvre, le miscanthus, le panic érigé et même l'asclépiade. Ainsi, ce concept pourrait offrir plusieurs choix de cultures dans le calendrier

de rotations des producteurs. Il est utopique de penser qu'une région peut se développer économiquement sur des cultures émergentes basées seulement sur de petites superficies de grains de spécialités (caméline, sorgho, etc.), car les exigences des acheteurs sont élevées et les productions facilement déclassées n'assurant pas des revenus prévisibles et à la hauteur des efforts.

À la fin de l'année 2022, le projet chanvre est en attente de nouveaux financements pour continuer de tester les variétés de chanvre utilisées en France pour la production exclusive de fibre. Les essais sur des variétés mixtes (grains et fibre) ne sont pas concluants afin d'en faire une filière rentable. Nous n'avons pas de débouchés pour de la graine non biologique et les rendements en fibre ne dépassaient pas les quatre tonnes à l'hectare. En bas de sept tonnes à l'hectare, difficile de justifier une usine de traitement post-récolte.

Les heures d'implication dans ce volet n'ont pas été imputées dans le projet mobilisation, mais plutôt absorbées directement dans le fonds de commercialisation et développement de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

## Partie 7. Conclusion

---

Bien que la ressource principale impliquée dans ce projet ait quitté ses fonctions en novembre 2019, et que le mandat ait été redistribué à une nouvelle ressource à temps partiel seulement en juillet 2020, le nouveau chargé de projet et l'équipe qui le supportait ont su livrer un site Internet fonctionnel et potentiellement utile pour les producteurs de grains de spécialité de la province.

En 2023, les Producteurs de grains de l'Est du Québec pourront évaluer le projet du site Web afin de se positionner sur son utilité. Beaucoup de ressources financières et humaines seront déployées par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent pour faire de la publicité en continu. Faire connaître le site et le maintenir en vie sera le principal objectif afin d'accroître sa notoriété. MM. Éric Pagé et Yan Gosselin seront sur toutes les tribunes possibles pour faire la présentation du site Web aux innombrables partenaires entourant les cultures de grains. Comme mentionné précédemment, la gestion du site sera faite à l'interne par M. Pagé et son adjointe administrative. Si la popularité du projet fait exploser le nombre d'heures devant être consacrées à sa maintenance, les PGEQ déposeront une demande de soutien à l'entité provinciale (Producteurs de grains du Québec) afin qu'une de leur ressource prenne le relais.

Par son approche collaborative avec la direction régionale du MAPAQ du Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent pourra facilement alimenter M. Ayitre Akpakouma, présentement conseiller en grandes cultures, pour qu'il puisse connaître l'évolution de cette plateforme de soutien au développement et à la commercialisation des grains de spécialité. Le MAPAQ sera ainsi en mesure de contribuer à la promotion et au rayonnement de ce projet.

**Ce projet est financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.**

## Annexe 1 Liste des acheteurs sondés

B. Paquette  
COOP St-Bernard  
Meunerie St-Hugues  
Alliance Agro-Tech Inc.  
Meunerie Bernard Landry Itée  
Alfred Couture Itée  
Lactech (Agri-Marché)  
Meunerie Yamachiche (Shurgain)  
Meunerie St-Patrice  
Bernard Breton Inc.  
Meunerie Mondou  
Agr-Service DMR  
Fertinor  
Fertinor - Centre Végétal  
Meunerie Hébert Inc.  
Meunerie RMR Inc.  
Meunerie Savoie Inc.  
Meunerie Victo Inc.  
Bérard Mario Inc.  
Meunerie Côté-Paquette  
Meunerie Plessis Inc.  
COOP Nutrinor Meunerie  
Meunerie Benjamin Inc.  
Meunerie Du-Moulin Inc.  
Meunerie Ducharme Inc.  
Meunerie Agri-Tech Inc.  
Meunerie St-Elzéar Itée  
Meunerie Sawyerville  
Meunerie Robitaille Inc.  
Meunerie Deux-Montagnes Enr.  
Meunerie St-Chrysostome Inc.  
Meunerie Soucy Inc.  
Meunerie Cacouna Inc.  
La Meunerie Acadienne Inc.  
Meunerie de St-Frédéric Inc.  
Meunerie Dynamix Portneuf  
Meunerie COOP Portneuf-Mauricie SENC  
Meunerie Philippe Dalphond et Fils Inc.  
Vico Le Groupe  
Sollio Groupe Coopératif  
Meunerie Gérard Soucy  
COOP Agriscar  
Aliments Breton  
Nutrition Athena  
Groupe Coopératif Dynaco  
Meunerie Saint-Frédéric  
MaltBroue  
Ras L'Bock  
Pit Caribou  
L'octant-Microbrasserie  
Tête d'Allumette Microbrasserie  
Le Caveau des Trois-Pistoles  
Microbrasserie Le Secret des Dieux  
Microbrasserie Lion Bleu  
Microbrasserie La Fabrique  
Le Ketch  
Distillerie St-Laurent  
Aliments Trigone  
Minoterie les Anciens  
Moulin Lacoste  
Meunerie G.O. Laverdière et Fils Inc.  
Meunerie au Moulin Bleu Inc.  
Vivaco groupe coopératif  
Meunerie Charlevoix Inc.  
Agrizone Avantis Coopérative La Malbaie